



Lundi 15 octobre 2007

Temps forts du 01/10/2007 au 12/10/2007 No. 23

**Le Président Pocar est à New York aujourd'hui afin de présenter à l'Assemblée Générale de l'ONU le 14<sup>ème</sup> Rapport Annuel du Tribunal. Ce Rapport, qui couvre l'exercice 1<sup>er</sup> août 2006 / 31 juillet 2007, est disponible sur le site Internet du Tribunal : <http://www.un.org/icty/publications-f/index.htm>**

1<sup>er</sup> octobre

**La diffusion des audiences sur Internet est perturbée**

Un certain nombre de facteurs techniques continuent de perturber la diffusion, via Internet, des audiences du Tribunal. Depuis l'interruption totale du service, en août, les techniciens sont parvenus à restaurer un service partiel. Mais les canaux 'audio' ne fonctionnent pas encore tous, et la plupart des canaux 'video' sont toujours hors service, notamment ceux de la Salle d'audience 3. Les efforts continuent pour rétablir le service, en coordination avec l'opérateur extérieur qui l'a créé, et dont le Tribunal dépend.

2 octobre

**Visite de cinq procureurs de Sarajevo**

Le Greffier Hans Holthuis accueille cinq membres du Parquet de la Cour cantonale de Sarajevo, qui passent une semaine au Tribunal. Le Programme Passerelle 'Outreach' a organisé cette visite qui inclut des discussions avec des membres du Bureau du Procureur ainsi que l'assistance à des audiences. La visite se conclut par une rencontre avec le Président Pocar.

3 octobre

**Courte remise en liberté pour Ramush Haradinaj**

La Chambre de 1<sup>ère</sup> instance I l'autorise à rentrer au Kosovo pour quatre jours afin d'assister aux funérailles d'un membre proche de sa famille.

*Cette remise en liberté par compassion est assortie de conditions strictes, expliquées dans le communiqué de presse suivant (en anglais): JP/MOW/1186e à <http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>*

5 octobre

**Le Greffier s'inquiète publiquement de l'état de santé de Zdravko Tolimir,**

...un ancien officier supérieur de l'Armée des Serbes de Bosnie, poursuivi pour génocide et autres crimes commis à Srebrenica, en juillet 1995. Dans une pièce transmise à la Chambre en charge de l'affaire Tolimir, le Greffier du Tribunal, Hans Holthuis, dit que l'accusé se trouve dans un état de santé « *grave, fragile et hautement inquiétant* : ... *il existe un risque sérieux et élevé que l'accusé (qui refuse de se soigner et d'être traité) soit victime, subitement et à n'importe quel moment d'un accident de santé mettant en péril sa vie* ».

*Un communiqué de presse plus détaillé a été publié (en anglais): LM/MOW/1188e à <http://www.un.org/icty/latest-e/index.htm>.*

9 octobre

**Conclusion du procès de Dragomir Milošević**

Les Parties présentent leurs plaidoiries ce mardi et mercredi.

*Le Jugement sera rendu ultérieurement.*

---

**9 octobre**

**Le TPIY et le TPIR mettent la question de leurs archives à l'étude**

Le TPIY et le TPIR commissionnent ensemble une étude-clé sur la question de leurs archives. Le comité d'experts, qui porte officiellement le nom de Comité consultatif chargé de l'étude sur les archives des tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, est présidé par l'ancien Procureur Richard Goldstone.

Le Comité est chargé d'envisager les différents lieux possibles de conservation des archives, et de recommander la création soit d'archives communes soit d'archives séparées. Le premier rapport du Comité d'experts est attendu pour le premier semestre de 2008.

*Un communiqué de presse plus détaillé a été émis en français et peut être consulté ici : LM/MOW/1189f à <http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>*

---

**11 octobre**

**Agenda européen pour le Procureur...**

...qui reçoit aujourd'hui, à La Haye, le Commissaire à l'élargissement, Olli Rehn, pour un entretien portant sur la coopération avec le Bureau du Procureur des Etats issus de l'ex-Yougoslavie.

Par ailleurs, Carla Del Ponte a été invitée par la présidence portugaise de l'Union Européenne à participer au Conseil du lundi 15 octobre, à Luxembourg. Elle informera les Etats Membres de son évaluation de la coopération fournie par la Serbie.

---

**LES VACANCES JUDICIAIRES DE L'ÉTÉ 2008...**

...se tiendront du lundi 28 juillet au vendredi 15 août.

Rappel : les vacances judiciaires de l'hiver 2007 ont été fixées à la période courant du lundi 17 décembre 2007 au vendredi 4 janvier 2008.

**LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 108 ACCUSÉS – SUR 161**

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 108 d'entre elles : sept ont été acquittées, 52 condamnées (huit sont en attente de transfert, 26 ont été transférées, 16 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 53 accusés : 8 sont en appel, 26 sont en procès, 12 sont en phase préliminaire de procès et quatre sont toujours en fuite. Par ailleurs, deux accusés ont été récemment condamnés par une Chambre de 1<sup>ère</sup> instance, et un troisième acquitté mais le délai d'appel court toujours.

*Parmi les accusés en appel, on compte Sefer Halilović, (qui a été acquitté en première instance puis remis en liberté, mais le Procureur a interjeté appel) ainsi que Amir Kubura et Naser Orić : ces deux accusés ont été condamnés et remis en liberté, anticipée (Kubura) ou non (Orić), mais le Bureau du Procureur a fait appel des jugements de première instance.*

**De plus, 20 autres individus ont été jugés pour outrage au Tribunal.**

---

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section PTV.  
Greffier : Hans Holthuis. Chef PTV : Christian Chartier  
Assistantes : Isabelle Lambert, Gea van der Werf

*Questions et commentaires :*

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, [chartier.icty@un.org](mailto:chartier.icty@un.org)  
Denise Gustin-Gardella, Editrice-adjointe : +31.70.512.53.49, [gustin.icty@un.org](mailto:gustin.icty@un.org)

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands  
[www.un.org/icty](http://www.un.org/icty)

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.

---